

Broyage des déchets de jardin :

un service de proximité proposé aux particuliers
par la Communauté de Communes



Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

► TDM propose, sur les 30 Communes du territoire, un service de broyage gratuit (jusqu'au 31 juillet 2020*) des déchets de jardin, à domicile, afin de permettre aux usagers d'éviter les déplacements en déchèterie dans cette période délicate et sensibiliser à la réduction des déchets.

► Cette technique est idéale pour réduire le volume de ses déchets et enrichir son jardin, via la création de paillage.

► Cette prestation, réalisée par l'entreprise à but d'emploi ACTYPOLES-Thiers, est réservée aux particuliers (1h de broyage à domicile, hors installation).

* Après le 31 juillet 2020, le service redeviendra payant (42€ pour une heure d'intervention).



Pour vous inscrire, un seul numéro : **04.73.80.26.60**
(Actypoles Thiers)